

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2013

PROJET DE FERMETURE DE L'USINE GOODYEAR D'AMIENS-NORD - (N° 1018)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE2

présenté par

M. Brottes

à l'amendement n° CE|1 de Mme Troallic

ARTICLE UNIQUE

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« et aux enseignements liés au caractère représentatif qu'on peut tirer de ce cas. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.